AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C0225
FR0000050809-FS0112

6 février 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SOPRA STERIA GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 février 2019, la société FIL Limited[1] (Pembroke Hall, 42 Crow Lane, Pembroke, HM19, Iles des Bermudes) a déclaré avoir franchi en baisse, le 5 février 2019, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société SOPRA STERIA GROUP et détenir indirectement 972 899 actions SOPRA STERIA GROUP représentant autant de droits de vote, soit 4,73% du capital et 3,71% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Fidelity (Canada) Asset Management ULC	905 800	4,41	905 800	3,46
FIL Investments International	67 099	0,33	67 099	0,26
Total FIL Limited	**972 899**	**4,73**	**972 899**	**3,71**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions SOPRA STERIA GROUP sur le marché.

[1] FIL Limited est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommé Fidelity Investments.
[2] Sur la base d'un capital composé de 20 547 701 actions représentant 26 198 889 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.